

A2JP

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 15 bis, route de Gilly
21640 FLAGEY ECHEZEAUX

R.C.S. : DIJON

Société en cours de constitution

NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente avril,
A midi,
A FLAGEY-ECHEZEAUX,

Madame Aurore THIBERT

Née le 25 juillet 1985 à SAINT-REMY (71100),
De nationalité française,
Demeurant 15 bis, route de Gilly à FLAGEY ECHEZEAUX (21640),
Liée par un pacte civil de solidarité à Monsieur Julien PRUCZIAK depuis le 01 juillet 2016, cité en second soussigné aux présents, ledit régime n'ayant subi aucune modification depuis, ainsi déclaré,

ET

Julien André Gaston PRUCZIAK

Né le 15 septembre 1984 à BEAUNE (Côte-d'Or),
De nationalité française,
Demeurant 15 bis, route de Gilly à FLAGEY ECHEZEAUX (21640),
Lié par un pacte civil de solidarité à Madame Aurore THIBERT depuis le 01 juillet 2016, première soussignée aux présentes, ledit régime n'ayant subi aucune modification depuis, ainsi déclaré,

I. NOMINATION

Les Soussignés nomment en qualité de premier Président de la Société :

Julien André Gaston PRUCZIAK

Né le 15 septembre 1984 à BEAUNE (Côte-d'Or),
De nationalité française,
Demeurant 17, route de Gilly à FLAGEY ECHEZEAUX (21640),

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

II. POUVOIRS

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts de la Société.

III. REMUNERATION

Les fonctions de la Présidence ne sont pas rémunérées. Cette absence de rémunération sera maintenue jusqu'à décision contraire des associés.

IV. DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DE L'ACCOMPLISSEMENT DE FORMALITES

Les associés soussignés, donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Fait à FLAGEY-ECHEZEAUX,
Le 30 AVRIL 2024,

Julien PRUCZIAK *

Aurore THIBERT

Signé électroniquement le 01/05/2024 par
Julien PRUCZIAK

 Signed with
universign



Signé électroniquement le 01/05/2024 par
Aurore THIBERT

 Signed with
universign



* Signature électronique valant mention « Bon pour acceptation des fonctions de Président au sein de la SAS A2JP le 30/04/2024 »